P E N C R A N *infos* JANVIER 2018 n°166

*Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet **www.pencran.fr***

Permanences des élus en mairie

Jean CRENN, Maire, reçoit le lundi de 9h à 16h et sur RDV du mardi au vendredi.

Les adjoints reçoivent sur RDV :

Stéphane HERVOIR : urbanisme, aménagement du territoire et environnement

Jean-Claude LARVOR : bâtiments, réseaux, travaux

Guylaine SENE : enfance, jeunesse

Annick JAFFRES : information, relations avec les associations, CCAS

Jacques LE FUR : voirie, eau potable

Ouverture de la mairie

Lundi - vendredi : 8h30 – 12h15
et 13h30 – 17h30 (16h30 le vendredi)

Samedi : 9h-12h

Numéros utiles

Mairie : 02 98 85 04 42

Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

TAP, ALSH et garderie : 09 60 54 23 03

Urgence Assainissement : 06 11 74 64 98

Urgence Eau potable : 06 35 41 04 83

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en **janvier 2002** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Analyse d'eau

Prélèvement effectué le 18/12/2017. Nitrates (NO3) : 19 mg/l (limite de qualité : 50mg/l). Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur pencran.fr

Prochain Pencran Infos

Les articles sont à déposer en mairie ou par courriel (pencran-infos@pencran.fr) avant le **23 janvier 2018**

LES VŒUX DU MAIRE

Comme tous les ans, je commence par quelques chiffres :

Chaque début d'année, l'INSEE nous transmet les données sur la population de notre commune. Cette année, nous sommes officiellement 1 970 résidents pencranais. Cela fait 39 habitants de plus que l'année dernière.

Il y a eu, en revanche, moins de naissances en 2017. 13 en tout : 3 filles et 10 garçons. En 2016, il y en avait eu 18, en 2015, 27 et en 2014, 33.

Nous avons célébré 2 mariages en 2017, contre 9 en 2016 et 4 en 2015.

Depuis le 1er novembre de cette année, les mairies ont la charge de faire signer les PACS. Il y en a eu 2 en deux mois.

Le nombre de parrainages civils reste stable : 5 en 2017, autant qu'en 2016, et un de plus qu'en 2015.

Nous déplorons 7 décès de Pencranais en 2017, contre 12 en 2016 et 8 en 2015.

1 414 Pencranais sont inscrits sur les listes électorales en ce début janvier :

- *708 hommes - 706 femmes ;*
- *le bureau 1 (le sud de la commune) comporte 809 électeurs ;*
- *le bureau 2 (le nord de la commune) comporte 605 électeurs.*

Lorsque les résidents du nouveau lotissement de Keroullé se seront inscrits, le nombre d'électeurs du bureau 2 devrait être très proche de celui du bureau 1.

Je vous informe que, pour voter, les règles viennent d'être modifiées. Il faut être inscrit, au plus tard, le 6e vendredi précédent le scrutin.

Le conseil municipal s'est réuni à 6 reprises en session ordinaire.

Concernant l'urbanisme, notre service communal a délivré :

- *84 certificats d'urbanisme ;*
- *46 déclarations de travaux ;*
- *45 permis de construire dont 35 pour de nouvelles résidences et 10 pour des extensions ou des modifications.*

En ce moment, 3 lotissements privés sont en cours de commercialisation :

- *La deuxième tranche du lotissement "Terroir de Kermadec" composé de 31 lots dont 7 logements sociaux ;*
- *"Le Clos des Serres I" comprenant 11 lots dont 1 ou 2 sociaux ;*
- *"Le Domaine de Keroullé" offre 81 lots répartis en 4 tranches. En plus de ces 81 lots, 3 macros lots sont réservés pour des logements sociaux. 10 de ces logements sont déjà programmés. Les 3 premières tranches étant déjà commercialisées, la viabilisation de la 4e vient de débuter.*

Un autre lotissement, le "Clos des Serres II" sera viabilisé au premier semestre 2018.

Le permis d'aménager a été délivré pour 8 lots. Il porte le même nom que le lotissement voisin du "Clos des Serres I", car si chacun des deux lotissements pourra accéder à la route de la Fontaine, une seule et même rue, la rue du Clos des Serres, traversera les deux lotissements.

Dates à retenir :

- Sam. 13/01 : Penn Ar Bad, tournoi interne / galette des rois, salle des sport, 13h30 à 19h
- Sam.13/01 : Les Amis de la Colline, assemblée générale, Arvest, 11h
- Sam. 03/02 : Sentiers de Pencran, assemblée générale, salle Argoat, 10h45
- Ven. 09/02 : Paroisse, pot des bénévoles, Arvest, 18h

LES VŒUX DU MAIRE

Les projets que je vous annonçais l'année dernière ont connu des fortunes diverses :

• ***La salle polyvalente se nomme maintenant l'Arvest*** *depuis un vote du conseil municipal du 18 septembre 2017. Un écran et un vidéoprojecteur ont été installés afin de commencer la modernisation de nos infrastructures.*

• *Cette modernisation se poursuivra cette année par la* ***mise en réseau informatique des bâtiments municipaux****. La mairie, l'Arvest, la salle des sports, l'Arc-en-Ciel et l'école sont concernés.*

• ***L'agrandissement du hangar des services techniques est réalisé****. Il sert désormais de local de stockage à l'association Pencran Animation Festivités.*

• ***La place des 9 chênes est réaménagée****. L'objectif principal qui était d'améliorer la sécurité au cœur du bourg et devant l'école a été atteint grâce à un rétrécissement de la voirie et à un accès en sens unique. De plus, de nouvelles places de parking ont été matérialisées.*

Dans le projet initial, nous souhaitions conserver les 9 vieux chênes. Ils faisaient partie, en effet, de notre patrimoine communal. Nous avions prévu de planter 9 jeunes pousses supplémentaires. Mais le 6 mars, Zeus en a décidé autrement. La tempête a causé d'importants dégâts : un arbre déraciné et d'autres amputés de leurs grosses branches. Après une expertise, il s'est avéré que la totalité des arbres avaient été fragilisés et que certains avaient commencé à pourrir de l'intérieur. Il devenait dangereux de les conserver. Le conseil municipal a donc décidé de les faire abattre et de les remplacer par les plus jeunes.

• ***Les 19 points lumineux du centre-bourg sont remplacés par des luminaires LED****, plus modernes, respectueux de la loi et, cela ne gâche rien, plus économiques dans leur consommation.*

• ***Les travaux concernant la rénovation et l'agrandissement de l'école se déroulent comme programmés****. Pour le moment, les délais sont tenus.*

L'extension démarrée en septembre devrait être achevée pour la rentrée scolaire 2018. La rénovation prendra alors le relais durant le dernier trimestre de cette année. Début 2019, les jeunes pencranais seront scolarisés dans une école en tout point fonctionnelle et sa modernité discrète valorisera aussi notre patrimoine.

Pendant la durée des travaux, la circulation et le stationnement sont perturbés place de la Mairie et surtout Plas An Holl, devant la salle des sports et l'Arc-en-Ciel. Merci à tous les Pencranais pour leur compréhension.

• ***Lorsque la rénovation sera terminée, 2 salles municipales supplémentaires seront alors disponibles et pourront être utilisées par les associations de la commune.*** *En effet, la population augmente et le nombre d'associations aussi. Cela reflète le dynamisme de notre territoire.*

• ***Je rappelle que l'école de Pencran va être dotée d'un nom et que toutes les idées qui pourraient aider le conseil municipal à faire son choix sont les bienvenues.*** *Un article du Pencran infos de décembre vous a d'ailleurs informés à ce sujet. Les suggestions sont à transmettre à la mairie sur papier libre ou sur le site Internet pencran.fr avant le 14 janvier.*

• ***L'aménagement de la patte d'oie, impasse des Ormes****, prévu en 2017 n'a pu être réalisé dans les temps. Les travaux démarrent en ce début d'année. Les premières pierres du chantier ont été déposées cette semaine. Outre la mise en valeur du site, le projet prévoit d'optimiser la visibilité et la sécurité. Il sera réalisé en régie par les employés municipaux, pour un coût forcément plus raisonnable.*

En revanche, pour diverses raisons, 2 dossiers n'avancent pas. Pas des moindres et en dépit de notre volonté.

• ***En premier lieu, l'église****. L'architecte qui réalise les études prévoit de lancer les appels d'offres pour le choix des entreprises en ce début d'année. Nous pouvons donc espérer le début des travaux en 2018.*

J'en profite pour remercier l'association Pencran Patrimoine qui récolte les dons au profit de ce monument classé. S'il est trop tard pour obtenir des réductions d'impôts en 2017, c'est bien entendu possible pour 2018.

• ***Le deuxième dossier est l'épineux problème de la modernisation de la station de production d'eau potable.***

L'année dernière, je vous avais déjà annoncé que les négociations avec le propriétaire remontaient à 2015. Cela fait maintenant 3 ans. Du fait de la vétusté de la station de traitement actuelle et étant donné la quantité d'eau traitée, il devient très urgent de la moderniser. Le seul terrain envisageable est celui attenant au château d'eau. Devant l'impossibilité de conclure à l'amiable avec le propriétaire pour lui acheter entre 1 000 et 2 000 m² de terres agricoles, le conseil municipal, lors de la séance de 11 décembre 2017 a voté à l'unanimité une délibération afin de lancer une procédure de Déclaration d'Utilité Publique.

Formulons le vœu que la station actuelle tienne encore le temps de toute la procédure d'expropriation.

Et maintenant 2018. Ça va être l'année des gros chantiers annoncés en début de mandat.

• ***L'école dont les travaux vont s'étaler sur toute l'année.***

• ***L'église avec un calendrier des travaux prévu pour 4 ans.***

Ces chantiers laisseront peu de place à d'autres investissements importants.

En mars 2018, lors du budget primitif, le conseil municipal se penchera et tranchera sur leurs opportunités financières en fonction des urgences et des priorités.

• *L'aménagement de l'impasse des Ormes et la mise en réseau des bâtiments municipaux budgétisés en 2017 ne sont donc pas concernés.*

• *En revanche nous aurons à étudier* ***un projet d'aménagement de l'entrée du lotissement de Keroullé afin de sécuriser son accès à la VC1.*** *Peut-être un rond-point ou un tourne à gauche, un ralentisseur, un rétrécissement de voirie ou tout autre aménage-*

LES VŒUX DU MAIRE

ment qui assurera pour le mieux la sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes sur cette ligne droite où les règles de limitation de vitesse ne sont pas toujours respectées.

• ***Autre projet possible, l'Arvest, dont le hall d'entrée, notamment, aurait besoin d'être quelque peu relooké et réaménagé.*** *Il y a beaucoup de place perdue. N'oublions pas non plus en prolongement de la salle municipale, l'ancien boulodrome qui mériterait une étude de fonctionnalité et une rénovation.*

• ***Nous allons aussi réfléchir à l'opportunité d'acquérir et d'installer un panneau d'information lumineux (ou électronique) dans le bourg.***

En ce qui concerne le territoire communautaire.

• ***La communauté de communes envisage de mettre en place un circuit de véloroute permettant de traverser le territoire communautaire du nord au sud.*** *Or, les différents tracés passent tous par Pencran. Une étude sur les aménagements possibles doit donc être prévue.*

• ***L'élaboration d'un PLU intercommunal est en cours.*** *Divers panneaux exposés dans le hall d'entrée de la mairie vous informent sur le montage et la réalisation du projet. Celui-ci vous sera ensuite dévoilé et vous pourrez en débattre en réunion publique.*

• ***Quelques mots sur le dossier du collège de Mescoat de Landerneau.*** *En septembre prochain, nos élèves pourront toujours être scolarisés à Mescoat s'ils le désirent. Mais pour combien de temps ? L'effectif augmente d'année en année. Le conseil départemental ne se décidant toujours pas à lancer la construction d'un second collège public sur le site de l'ancien collège Saint-Joseph, pourtant acquis dans ce but en 2010.*

A court terme, et je parle ici de la rentrée 2019 ou 2020, les Pencranais n'auront plus le choix, ils seront répartis entre Mescoat à Landerneau et Coat Mez à Daoulas suivant les places disponibles et la localisation sur le territoire communal.

C'est parce que nous sommes contre cette désectorisation et que nous souhaitons que la scolarité des enfants pencranais se fasse dans les meilleures conditions possibles, y compris au collège, que le conseil municipal a approuvé à l'unanimité, lors de sa séance du 11 décembre 2017, une motion pour demander la construction d'un second collège public à Landerneau. Motion, ou vœu, qui a fait aussi l'unanimité lors d'un vote du conseil communautaire.

• ***Quelques mots sur notre aire de déchets verts.*** *L'actuelle déchetterie, située à Keroullé, se trouve à proximité du nouveau lotissement. Or, quand la municipalité a validé le permis d'aménager de ce lotissement en 2014, la Communauté de Communes avait déjà acquis depuis plusieurs années un nouveau site sur Pencran afin de transférer l'aire de déchets de Keroullé et de l'éloigner des habitations actuelles et futures.*

Un peu comme pour le second collège public, cette déchetterie doit s'adapter à l'augmentation de la population des communes concernées, notamment Pencran, Landerneau, Saint-Urbain et La Roche-Maurice. Comme pour le second collège public, le site a déjà été acheté par la communauté de communes. Nous savons que la loi est devenue, depuis cette date, plus contraignante dans ce domaine environnemental. Toutefois, la municipalité est prête à échanger avec la communauté de communes afin de trouver rapidement une solution satisfaisante.

En conclusion :

• *J'adresse toutes mes félicitations au bureau municipal et à toute l'équipe municipale qui m'entoure en ce moment pour leur présence assidue aux très nombreuses réunions qu'impose la fonction d'élu.*

• *J'adresse toutes les félicitations du conseil municipal à vous, chefs d'entreprises, créateurs d'emplois et forces vives du territoire. Un territoire qui se veut et qui est toujours aussi dynamique.*

• *J'adresse aussi toute la reconnaissance du conseil municipal aux présidents et membres des diverses associations, initiateurs du riche tissu social pencranais.*

• *Et puis, je souhaite ici mettre en avant toute l'équipe des employés communaux, qui sous l'impulsion et le doigté de David Gourlay, directeur général des services, œuvrent chacun dans son domaine afin que chaque résident trouve une vraie qualité de vie à Pencran.*

Je vous présente à toutes et tous, en mon nom, au nom du conseil municipal, des membres du CCAS, du personnel communal, nos vœux de bonheur, de santé et de réussite pour 2018.

Joyeuse année à toutes et tous
Bloavezh mat d'an holl !

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Naissances

Mahé BASSOMPIERRE-SEWRIN, 16 rue PJ Hélias, né le 12 décembre
Ethan LÉAL, 20 rue des Châtaigniers, né le 25 décembre
Marceau PILLONDEAU, 8 rue des Cerisiers, né le 27 décembre

Urbanisme

Accord avec prescriptions / non-opposition à des déclarations préalables de travaux :

Commune de Pencran, bourg, pose d'une porte dans le local du cimetière
M. BROC'H, 5 rue Jacques Cartier, installation d'une pergola en aluminium ;
M. GORCE, 13 rue du Clos des Serres, installation d'une clôture ;
M. ILY, 12 rue Eric Tabarly, installation d'une clôture ;
M. LE GALL, 2 rue des Bruyères, pose clôture et modification accès parcelle ;
M. TEISSEIRE, 12 Lesmoualc'h Bras, réfection toiture et bardage pignons ;
M. YVINEC, 3 impasse des Genêts, remplacement de la porte d'entrée.

Permis de construire :

M. et Mme ARDITTI, 21 rue des Agapanthes, maison individuelle ;
Mme CONAN, 5 rue des Agapanthes, maison individuelle ;
M. GARREAU et Mme ONOFRE, 13 rue des Amaryllis, maison individuelle.

Fermeture temporaire de l'aire de déchets verts de Pencran

Afin d'améliorer la collecte des déchets verts, l'aire de Pencran sera fermée pour travaux du vendredi 5 au vendredi 12 janvier inclus.
Le service environnement de la communauté de communes se tient à votre disposition pour plus d'information (02 98 21 34 49).

Sectorisation des collèges

Le "Collectif 2nd collège à Landerneau" organise une marche citoyenne contre la nouvelle carte scolaire et pour la construction du second collège public promis par le Conseil Départemental en 2009.
Rendez-vous samedi 13 janvier, à 11h, derrière Le Family, à Landerneau.
Plus d'informations : https://www.facebook.com/collectifsecondcollegelanderneau/

CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance du 11 décembre 2017

Excusés : J.C. LARVOR (pouvoir à J. CRENN), C. HOURCQ (pouvoir à A. JAFFRES), S. L'HOSTIS.

ENGAGEMENT DU QUART DU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2017 DE LA COMMUNE

Pour permettre d'assurer la continuité du service entre les deux exercices budgétaires, le Maire propose au conseil municipal d'engager un quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget 2017, soit 246 750.00 €, dans l'attente du vote du budget primitif 2018. POUR : 16

CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère (CDG 29) a proposé à la collectivité de souscrire pour son compte un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge en cas d'absence prolongée d'un agent pour cause de maladie, accident ou décès.
Le conseil municipal décide de souscrire ce contrat auprès de CNP Assurances/ SOFAXIS pour une durée de 4 ans à compter du 1er janvier 2018. POUR : 16

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE DES AGENTS

Le conseil municipal décide d'adopter les nouvelles modalités proposées par le CDG 29 dans le cadre de la convention de participation sur le risque prévoyance des agents de la collectivité à compter du 1er janvier 2018. POUR : 16

MODIFICATION DE LA NUMÉROTATION DE LA ROUTE DE KERLOÏS

Afin de permettre la construction de nouvelles habitations et d'éviter certains dysfonctionnements présents et futurs, S. HERVOIR propose de modifier la numérotation de la route de Kerloïs, côté pair (à droite, sens montant). POUR : 16

TRANSFERT DE COMPÉTENCES À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS DE LANDERNEAU-DAOULAS

Le conseil de Communauté, réuni le 29 septembre 2017, a adopté le transfert des compétences suivantes :

1- Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI)

Cette compétence deviendra une compétence obligatoire pour les communautés de communes dès le 1er janvier 2018 et figure dans la liste des compétences d'éligibilité à la bonification de la dotation globale de fonctionnement.

2- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

Pour permettre le maintien des conditions d'éligibilité de la CCPLD à la DGF bonifiée, le conseil de Communauté a souhaité engager une procédure de transfert de la compétence « création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire » à compter du 1er janvier 2018. Le conseil de Communauté disposera alors d'un délai de deux ans pour définir l'intérêt communautaire.
Le conseil municipal décide de transférer ces compétences à la CCPLD à compter du 1er janvier 2018. POUR : 16

SYNDICAT DE BASSIN DE L'ELORN : MODIFICATION DES STATUTS

Suite au conseil syndical du 17 octobre 2017, deux modifications sont apportées afin de tenir compte des changements suivants :

• Retrait du Conseil Départemental du Finistère suite à sa demande ;

• La prise en compte de la GEMAPI qui deviendra au 1er janvier 2018 une compétence communautaire induit la nécessité de modifier les statuts du Syndicat de Bassin de l'Elorn (SBE), afin de permettre l'adhésion de la CCPLD et de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau (CCPL), ainsi que la possibilité, pour ces EPCI à fiscalité propre, de transférer ou de déléguer tout ou partie de cette nouvelle compétence au SBE.

Le conseil municipal décide d'adopter la nouvelle version des statuts et d'approuver les modifications qui seront applicables au 1er janvier 2018. POUR : 16

FOURNITURE ET LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL : PROPOSITION D'AVENANT

Guylaine SENE indique que ce marché prendra fin le 30 juin 2018. La commune, globalement satisfaite de cette prestation, a obtenu après négociation, une proposition tarifaire pour la poursuite de la prestation résumée ainsi :
Repas enfants : 2.07 € HT soit 2.18 € TTC
Repas adultes : 2.59 € HT soit 2.73 € TTC
Pour information, environ 18 500 repas sont servis chaque année à la cantine scolaire.
Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer cet avenant. POUR : 16

ANALYSE DES PRATIQUES AU JARDIN D'ENFANTS : DEMANDE DE SUBVENTION CAF

L'analyse des pratiques est une méthode de travail permettant de tenir compte de l'évolution des besoins des parents et des enfants. Elle permettra aux professionnelles en charge de l'accueil des jeunes enfants de mettre en œuvre une démarche qualité et de s'assurer de la cohérence des exigences des organismes partenaires : PMI, CAF, etc.
Au Jardin d'Enfants de Pencran, 12 heures consacrées à cette analyse sont nécessaires pour un montant total de 804 €. La CAF peut financer cette démarche à hauteur de 80 % soit 643,20 €. Le reste à charge pour la commune est de 160,80 €. POUR : 16

STATION EAU POTABLE : POINT D'ÉTAPE DE LA PROCÉDURE DE DUP

Un rappel de l'historique des négociations entreprises depuis janvier 2015 entre la mairie et le propriétaire du terrain où est prévue la future station d'eau potable est fait au conseil municipal.
Au vu de ces éléments, et sans réponse avant le 18 décembre 2017 à l'ultime proposition écrite de la mairie pour l'achat du terrain au prix de 15 000 €, le conseil municipal durcit sa position et enclenchera la procédure de Déclaration d'Utilité Publique envers le propriétaire en vue d'une expropriation.

SECTORISATION DU COLLÈGE DE MESCOAT :

Même si, à la rentrée 2018, Pencran n'est pas concernée par cette future sectorisation, la prudence s'impose quant à l'avenir de la scolarisation des collégiens pencranais au collège de Mescoat de Landerneau.

VŒU : POUR UN SECOND COLLÈGE PUBLIC À LANDERNEAU

Le conseil municipal, à l'unanimité s'associe au vœu pris lors du conseil communautaire du 8 décembre 2017, pour la construction d'un second collège public à Landerneau.

Compte-rendu complet consultable en mairie et sur le site internet : www.pencran.fr

ENFANCE JEUNESSE

Jardin d'Enfants

A l'occasion des vacances de Noël, l'équipe du Jardin d'Enfants a invité enfants, parents et élus à se retrouver, en toute convivialité, autour d'un verre. A cette occasion, le Père-Noël nous a rendu visite. Distribution de chocolats, bisous et photos étaient au programme.
L'équipe du Jardin d'Enfants remercie les parents d'avoir répondu nombreux à l'invitation et garni le buffet de leurs spécialités.

ALSH : vacances de fin d'année

Les petits du Jardin d'Enfants ont ouvert les cadeaux qui étaient sous leur sapin, mercredi 3 janvier au matin. Les enfants de l'ALSH ont découvert, quant à eux, leurs cadeaux jeudi 4 janvier, après avoir réalisé une course d'orientation.

VIE ASSOCIATIVE

La Compagnie des Doudous

Mercredi 13 décembre, les assistantes maternelles accompagnées de l'équipe du Jardin d'Enfants ont fait découvrir aux enfants l'histoire du chien Boots, racontée par Serge Brard et Monique Castel dans la peau de Célestin et Augustine.

Les enfants émerveillés ont bien participé alternant petites chansons et éclats de rire.
Pour clôturer cette belle matinée, le Père Noël a rendu visite aux enfants rendant ce moment encore plus magique.

VIE ASSOCIATIVE

APE

Toute l'équipe APE vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018.
Nous vous attendons nombreux sur nos prochaines manifestations :

- **le samedi 24 mars pour notre repas à thème** ;
- **le vendredi 25 mai pour notre soirée Zumba** ;
- **le dimanche 24 juin pour la kermesse**.

Nous vous donnons rendez-vous samedi **13 janvier, à 11h, derrière le Family à Landerneau, pour la marche pour le second collège à Landerneau.** Nous espérons une forte mobilisation de tous les Pencranais. Il est important que nos enfants puissent aller au collège à Landerneau.

MPT : une vingtaine de jeunes réunis à l'Arc-en-Ciel pour une soirée raclette !

Dans le cadre du programme d'activités Vac'Ados, proposé chaque vacances scolaires par le secteur jeunesse de la Maison Pour Tous à Landerneau, des soirées sont organisées pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans.
Pour marquer la fin de l'année 2017 de façon chaleureuse, un repas suivi d'un film a donc été proposé mercredi 27 décembre aux jeunes Pencranais mais aussi aux jeunes venant des communes environnantes (Landerneau, Saint-Urbain et Plouédern).
Un temps de partages, marqué par une très bonne ambiance, qui pourra donner lieu à d'autres rencontres de ce type sur les prochaines vacances scolaires.

Les Amis de la Colline

L'assemblée générale des Amis de la Colline aura lieu **samedi 13 janvier 2018, à 11h, à l'Arvest.** A partir de 10h, les adhérents pourront acheter les timbres cotisations.
Cette réunion sera suivie d'un repas à l'Express Café. Pour y participer, il est IMPERATIF de s'inscrire pour le **mercredi 10 janvier** dernier délai.
Contact : Didier Guérin 02 98 25 11 17
Roger Emily 02 98 85 19 15
Les personnes souhaitant découvrir les activités de notre club (pétanque, dominos, triominos, marche, challenges et inter-clubs) sont les bienvenues tous les mardis à 14h.
Lors de notre dernier barbecue, en remerciement des services rendus au club pendant plusieurs années, il a été procédé à la remise d'albums photos réalisés par Serge Mahé, notre spécialiste photographe.
Les bénéficiaires de gauche à droite : André Martin, Louis Déniel, Louis Tourbot, Monique Sparfel, en présence de Jean Crenn, maire.

Les Sentiers de Pencran

Notre assemblée générale aura lieu **samedi 3 février 2018 à 10h45, à la salle Argoat.**
L'association a participé au Téléthon de la commune. Deux circuits étaient au choix : 4,5 kms et 7,5 kms. La trentaine de participants, plein d'allant, a plébiscité le grand circuit.
Nos chemins demandent de l'entretien et encore plus par temps humide. Nous invitons les personnes intéressées par l'entretien des chemins à venir grossir les rangs de notre association ; elles seront les bienvenues.

VIE ASSOCIATIVE

Pencran Patrimoine : assemblée générale

L'association Pencran Patrimoine a organisé sa première assemblée générale le 15 décembre.
Après avoir évoqué les manifestations organisées durant l'année écoulée (kig ha farz le 5 mars, forum des association le 2 septembre, concert le 15 septembre), le président, Jean-Pierre Le Bourdon, a rappelé que l'association avait signé, fin octobre, une convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Le but est de collecter des dons pour aider au financement des travaux sur l'église Notre Dame. Les Pencranais ont répondu présents car près de 8 000 € ont déjà été collectés.

Le bilan financier a été présenté par la trésorière Marie-Christine Le Corre.
Pour 2018, le kig ha farz est programmé le 4 mars à l'Arvest. En raison de la fermeture annoncée de l'église, une solution de repli sera à trouver pour un nouvel événement musical.
Le bureau a été reconduit.
Contact : pencran.patrimoine@gmail.com et retrouvez nous également sur notre page Facebook.

USP

Equipe U10/U11
Coach : Damien LE BARS, assistant : Thierry HABASQUE
1ère rangée (debout) de gauche à droite
Thierry HABASQUE, Sacha, Tom, Titouan, Mehdi, Eloan, Laetitia, Damien LE BARS
2e rangée de gauche à droite
Adrien, Noah H, Nathan, Djelan, Thalia, Noah LG, Ethan
Absent sur la photo : Luka.

PLANNING DES SENIORS

Dimanche 07 Janvier
USP1 / Sizun, match amical
USP2 / Bodilis, match amical

Dimanche 21 Janvier
USP1 / Irvillac La Mignonne
USP2 / Match amical à définir

PAROISSE

Ensemble paroissial Dirinon - Pencran

En raison des travaux à venir sur l'église de Pencran, il n'y aura plus de messe le 2e dimanche du mois à Pencran à dater du mois de janvier. Les messes des 2e et 4e dimanches du mois auront lieu à l'église de Dirinon.

Vendredi 9 février 2018 à 18h : pot des bénévoles. L'équipe responsable de la Communauté Chrétienne Locale Dirinon - Pencran invite tous les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année au service de l'Eglise, au verre de l'amitié qui sera servi à l'Arvest, à Pencran.

DIVERS

Rappel sur les consignes de tri

Les quantités de textile trouvés dans les bacs jaunes sont de plus en plus importantes. Cela engendre des dysfonctionnements au centre de tri .

Nous vous rappelons que le bac à couvercle jaune sert à collecter les papiers, journaux et magazines, les bouteilles et flacons en plastique, les boîtes métalliques, le carton et les briques alimentaires.

Les textiles et chaussures peuvent être déposés dans les colonnes textiles de votre commune.

Les services de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires. Tél : 02 98 21 34 49

L'Ile aux Cheveux : fermeture pour congés

Le salon sera fermé pour congés du mardi 30 janvier au 14 février 2018. Réouverture le jeudi 15 février 2018 à 9h30.
Meilleurs vœux. Fanny de L'Ile aux Cheveux. Tél : *02 98 85 17 47*

Prévention contre les risques de « grippes » aviaires
Mesures à mettre en œuvre pour tout détenteur de volailles

Les éleveurs professionnels de volailles sont soumis à de fortes contraintes techniques et de biosécurité pour se préserver des risques sanitaires dus à des maladies très contagieuses portées par la faune sauvage. L'objectif est de restreindre au maximum les contacts entre la faune sauvage et les volailles domestiques, responsables de l'apparition des foyers d'Influenza aviaire dans notre région.

Mais tous les détenteurs de volailles sont aussi concernés !

En période d'alerte (en risque modéré ou élevé : arrêté ministériel affiché en mairie et/ou message divulgué dans les médias), **le confinement des volailles,** quel qu'en soit le nombre (poules pondeuses, oiseaux d'ornement en extérieur...), **des particuliers est obligatoire, sans dérogation possible.**

LE JEU DE NOËL

Pencran en mots croisés

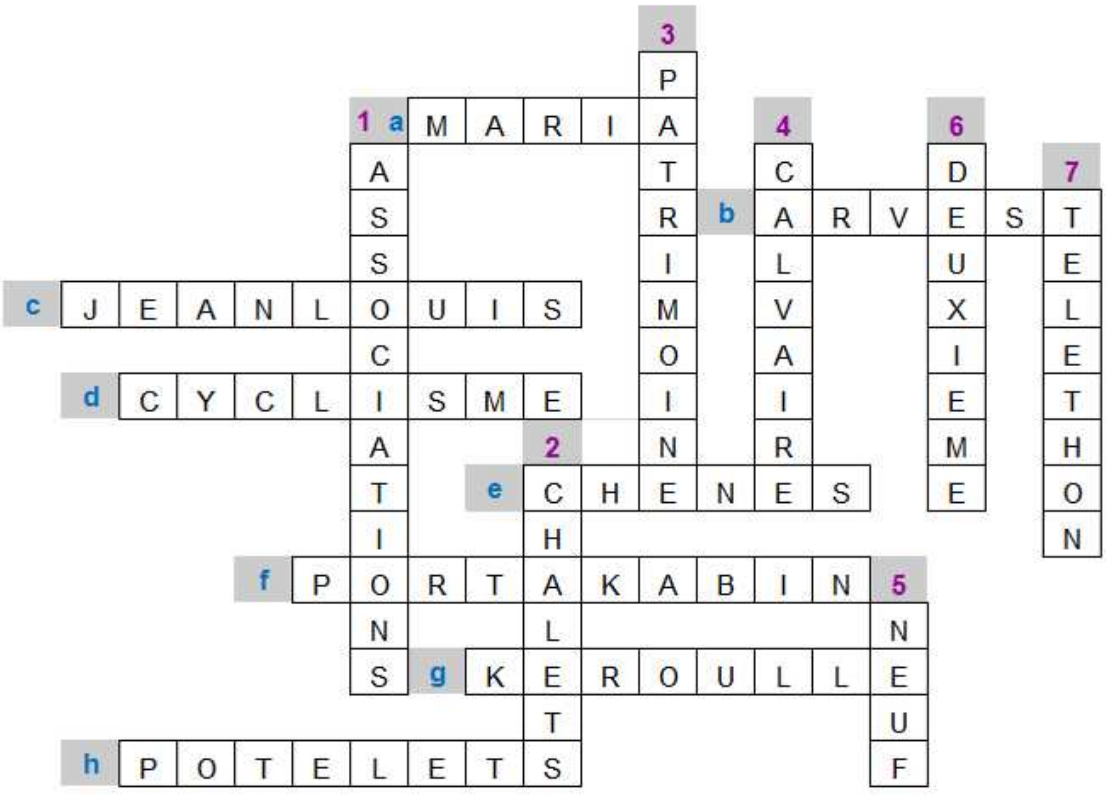

Vertical

1. Son forum a lieu tous les ans en septembre
2. Souvent présents sur les marchés de Noël
3. L'association qui recueille des dons pour l'église de Pencran
4. Celui de Pencran est exceptionnel, premier double croix en France
5. Nombre de chênes présents sur la place du même nom
6. Place à laquelle a terminé l'équipe fanion de l'US Pencran la saison dernière
7. Celui de cette année a été avancé de deux semaines par l'APAF

Horizontal

a. Nom d'une des cloches de l'église, la plus ancienne du Finistère
b. Nouveau nom de la salle polyvalente
c. Nom de la maison rénovée dans le bourg
d. Sport concerné par la Ronde Finistérienne
e. A cause de Zeus, la municipalité a dû les abattre
f. Marque des classes temporaires, installées sur le parking de la salle des sports
g. Quartier où se développe un lotissement de plus de 80 lots
h. Leur nombre a diminué suite à des accrochages avec des véhicules